RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Le tout-théocratique de Abdallah Djaballah

Pour Abdallah Djaballah, leader du parti Addala, toute réforme constitutionnelle ne prenant pas en compte comme «référence principale l'Islam», demeure «mineure et incomplète». «L'Islam est pour nous la base de toute action » a-t-il affirmé.

Selon Abdallah Djaballah, président du Front de la justice et du développement(FJD) qui présidait hier un meeting des cadres de sa formation à Constantine, la place de «l'Islam, religion de l'Etat et de la nation devra être conforté encore davantage lors de l'élaboration de la prochaine Constitution». «L'une des questions principales sur laquelle devront se pencher les rédacteurs de la prochaine Constitution, et c'est là, notre conviction, est belle et bien celle du confortement de la place de la religion dans le texte fondamental du pays», a déclaré Djaballah.

En ce sens, il pense que « la religion doit être la base de tout comportement et le principe par lequel la vie de la nation est régulée». En un mot, le leader du FJD croit que «tous les principes régissant les affaires de l'Etat et de la société en Algérie, un pays musulman, devraient être soumis aux préceptes de l'Islam et de la Chariaa».

Détaillant les propositions de sa formation, s'agissant de la révision constitutionnelle, puisées «du Coran et de la charia», Abdellah Djaballah, versets coraniques à l'appui, a estimé que tous les précédents textes ont été vidés de leur substance car ayant ignoré les principes fondamentaux de l'Islam. Aussi, ce dernier ne manquera pas, tout au long de son discours à chaque fois qu'il énonçait une proposition, de prendre à témoin les présents et de leur demander s'il avait raison ou non.

Toujours est-il, Abdellah Djaballah croit savoir que l'état de santé du président en nette dégradation dernièrement pourrait conduire au report de la révision constitutionnelle.

Photo : DR

A propos de la santé du président de la République Abdelaziz Bouteflika, admis samedi dernier à l'hôpital militaire français du Val-de-Grâce suite à un accident ischémique transitoire (AIT), et par conséquent son incapacité à gouverner, Abdallah Djaballah pense que «l'intérêt de la nation devra prévaloir sur celui des personnes. Si le président est effectivement malade et n'est plus capable d'assurer ses responsabilités, il devra de son propre chef déposer sa démission. Ou, à ce que les «concernés» au niveau du pouvoir appliquent l'article 88 de la Constitution se basant sur un rapport médical», a indiqué le leader du FJD. Car selon lui, dans la Chariaa, l'intégrité mentale et physique sont des conditions fondamentales que devrait remplir tout gouverneur. Ce qui n'est pas le cas du chef de l'Etat, comme tout un chacun le sait et ce depuis des années» a estimé Djaballah.

Interrogé sur ses intentions pour ce qui est de la présidentielle de 2014, Abdallah Djaballah a estimé qu'il n'était pas concerné par cette échéance car les conditions ne sont pas réunies. «Je ne me vois pas candidat. Les conditions dont notamment la transparence, ne sont pas encore réunies».

Farid Benzaid

SKIKDA

L'Association Femmes et Sciences-Algérie est née

L'Association Femmes et Sciences-Algérie est née. L'assemblée générale constitutive a eu lieu à l'issue de la 2e édition de la Rencontre des Femmes scientifiques méditerranéennes (REFSCIME 2013), organisée par la faculté de technologie et le Laboratoire de génie mécanique et environnement de Skikda (LGCES), à l'Université du 20-Août-1955 de Skikda.

Présidée par Rouainia Mounira, doctorante en électronique et doyenne de la faculté de technologie, l'association regroupe des «sommités» féminines activant dans les domaines de la biologie, l'agronomie, l'environnement, les mathématiques, la physique… Elle a été «enfantée» 2 ans après la naissance du Refscime, les 5 et 6 décembre 2010, date de la tenue de la première édition.

Gratifié d'un appel, comme le dénomme la présidente, le «conglomérat» scientifique à touches féminines, vise à mettre en évidence et valoriser la production des femmes dans les différents domaines scientifiques, encourager les capacités féminines à participer au progrès scientifique et à la recherche scientifique, contribuer à la diffusion de la connaissance et à la vulgarisation des sciences et rendre visible la participation des femmes à la recherche scientifique.

Photo : DR.

D'ailleurs, la rencontre, qui a vu le jour grâce notamment à l'Association femmes et sciences-Tunisie et Association Femmes et Sciences-France, a tenté de mettre en relief, comme l'illustre le proceeding sans sommaire, l'implication féminine dans divers domaines scientifiques, l'historique de son évolution et les contraintes humaines, sociales et politiques auxquelles a été confrontée la femme dans l'exercice de ses métiers ou tout simplement dans sa féminité.

«La femme dans le développement humain en Algérie», de Mme Benabbas Kaghouche Samia, architecte-urbaniste, professeur et directrice de recherche, démontre, à travers l'indice de la participation de la femme (IPF : indicateur complémentaire à l'ISDH en tant qu'outil d'évaluation du degré de parité hommes/femmes), que le nombre des bachelières est supérieur à celui des bacheliers, 147 contre 100, preuve en est que le niveau d'instruction de la femme augmente d'année en année, du moins depuis la loi Pelet de 1836, incitant chaque commune d'avoir au moins une école primaire pour les filles («la femme entre la féminité et la science», Benachour Naïma, Sabiha Chouchane et Sihem Abderahmene).

Partant du principe que le cerveau n'a pas de sexe et qu'«il n'existe aucun rapport entre le volume du cerveau et les capacités intellectuelles» (le cerveau des femmes est en moyenne plus petit que celui des hommes), les initiatrices voudraient inclure la femme, notamment dans le volet de la responsabilité, dans les différents secteurs et leur accorder proportionnellement plus de postes d'emploi. «Il existe des centres de recherche où 70% des chercheurs sont femmes comme l'Institut Pasteur et le Cerist.

Mais sur les 18 centres de recherche algériens, deux seulement sont dirigés par des femmes», est une donnée qui leur servirait de référence pour atteindre leurs objectifs.

L'Association peut faire sienne aussi ces propos : «L'une des valeurs fondamentales d'une société moderne évoluée, c'est la liberté de l'individu dans le cadre des lois. Une telle société ne peut admettre que la femme demeure l'esclave de principes périmés».

Zaid Zoheir

EL TARF

10es Journées internationales de déontologie médicale

Le conseil régional de l'Ordre des chirurgiens dentistes de la région de Annaba, qui englobe dans son giron quatre wilayas de l'Est, à savoir El Tarf, Annaba, Skikda et Guelma, a organisé, hier, les 10es Journées internationales de déontologie médicale sous le thème générique de «la vie à pleines dents», et ce, au niveau du grand amphi de l'Université d'El Tarf.

Cette 10e édition a vu la participation de plus de 300 dentistes venus de la région de Annaba et des wilayas de Sétif, Batna, Constantine et Tébessa.

Selon les déclarations du comité d'organisation, le Dr M. Zahi, ainsi que son vice-président, le Dr Z. Zine, «nous avons enregistré la participation de 3 Tunisiens et 1 Français. Cette rencontre de haut niveau entre dans le cadre de la formation continue et constante de nos dentistes pour qu'ils puissent être au diapason des nouvelles techniques, innovations et découvertes touchant la chirurgie dentaire.

Et ajouteront que «les dentistes à travers des rencontres fructueuses ont eu l'opportunité, lors de ces journées, avec leur collègues des autres wilayas, de nouer des contacts bénéfiques et d'échanger leurs expériences respectives en la matière».

Pour rappel, les communications ont abordé respectivement, les rapports de l'orthodontie avec l'Omni pratique (Pr F. Chazalon, de France), l'approche thérapeutique de l'halitose (Dr N. Djafar, Pr L. Merdes, Pr R. Salah Mars), les risques infectieux et moyens de prévention au cabinet dentaire (Dr. N. Timsiline), comment résoudre les problèmes de dyschromie dentaire ? (Pr E. Doudach, Pr R. Sid), l'apport des implants à la qualité de vie de l'édenté mandibulaire (Pr R. Maatar de Tunisie), les habitudes de pratique de l'hygiène bucco-prothétique chez les patients porteurs de prothèses amovibles complètes (Pr L. Merdes, Dr N. Djafar, Dr K. Messaoudi, Dr S. Mendjel, Pr Tabbi Anneni), les dentisteries adhésives : pourquoi et comment coller ? (Pr R. Sid) et enfin les fractures coronaires chez l'enfant et l'adolescent (Dr A. Bouchami, Pr A. Kaidi, Pr R. Sid).

Il est à noter que des débats instructifs ont suivi l'ensemble des communications.

Daoud Allam